



FONCTIONNEMENT DE L'ACCUEIL

L'accueil périscolaire, organisé par l'Association Familles Rurales Einvile et Environs, est ouvert du lundi au vendredi, les matins de 7h00 à 8h30, les temps méridiens de 11h30 à 13h00 et les soirs de 16h00 à 18h30, pour les enfants scolarisés dans les écoles d'EINVILLE-AU-JARD, ARRACOURT et MAIXE.

Les mercredis, un accueil est proposé de 9h00 à 17h00 avec possibilité de bénéficier d'un service supplémentaire le matin de 7h00 à 9h00 et le soir de 17h00 à 18h30.

L'accueil périscolaire est un accueil déclaré auprès des services de la Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (DRAJES) et est soumis à la réglementation en vigueur des Accueils Collectifs de Mineurs.

L'accueil et l'inscription de votre enfant ne sera effective qu'à réception de toutes les pièces dûment complétées suivantes :

- Dossier d'inscription
- Fiche sanitaire
- Règlement intérieur signé
- Planning d'inscription (1^{er} mois)

COORDONNEES

Association Familles Rurales Einvile Et Environs

Adresse : 27 Rue Aristide Briand
54370 EINVILLE-AU-JARD

03.83.74.50.43 - 07.83.55.24.54

enfancejeunesse.einvile@famillesrurales.org

TARIFS

ACCUEIL PERISCOLAIRE – ANNEE 2021-2022			
Du lundi au vendredi			
	Régime CAF QF<800	Régime CAF QF>800	Autres Régimes
Accueil Matin (7h-8h30)	2.85 € / h	2.95 € / h	3.22 € / h
Midi (11h30-13h)	5.10 €	5.20 €	5.65 €
Accueil Soir (17h-18h30)	2.85 € / h	2.95 € / h	3.22 € / h

Les accueils du matin sont facturés au quart d'heure.

Les accueils du soir sont facturés à la demi-heure entre 16h00 et 17h00, passé ce délai la facturation est au quart d'heure.

MERCREDIS RECREATIFS - Année 2021-2022

	Régime CAF QF<600*	Régime CAF QF<800*	Régime CAF QF>800	Autres Régimes
Matin 9h-12h00	4.03€	4.53 €	5.03€	6.83€
Matin-Midi 9h-14h	7.57€	9.63 €	10.23 €	12.48 €
Midi-Après-midi 12h-17h	7.57€	9.63 €	10.23 €	12.48 €
Après-midi 14h-17h	4.03€	4.53 €	5.03 €	6.83 €
Journée avec repas 9h-17h	12.10€	14.26 €	15.26 €	19.31 €
Journée sans repas 9h-17h	8.56€	9.06 €	10.06 €	13.66 €

*Sous réserve de présentation de l'attestation d'aide au temps libre.

L'adhésion de 23.50€ à Familles Rurales est obligatoire

FACTURATION

Les factures seront envoyées mensuellement : chaque famille recevra sa facture début du mois pour les inscriptions du mois précédent. Une facture commune à tous les enfants d'une même famille inscrits sera distribuée.

EQUIPE D'ANIMATION

L'équipe d'animation sera composée d'un(e) directeur(trice) et d'animateurs qualifiés. Sa composition respectera la réglementation en vigueur et ses taux d'encadrement, qui sont de :

- ⌚ 1 animateur pour 14 enfants de moins de 6 ans.
- ⌚ 1 animateur pour 18 enfants de plus de 6 ans.

PEDAGOGIE

La volonté de l'association et de l'équipe d'animation est de proposer un accueil de qualité. Pour ce faire, l'équipe s'est attelée à définir certains objectifs visant à accompagner et répondre aux besoins des enfants accueillis. Ces objectifs sont inscrits dans le projet pédagogique à votre disposition dans la structure.

Cette année, l'équipe s'attachera à :

- *Favoriser l'épanouissement, l'autonomie, la responsabilisation et la socialisation des enfants,*
- *Permettre à chaque enfant de trouver sa place au sein des accueils proposés*
- *Donner à l'enfant les règles de vie en collectivité,*
- *Favoriser l'implication des parents,*
- *Développer la curiosité de l'enfant.*

FICHE D'INSCRIPTION
ANNEE SCOLAIRE 2021-2022



NOM : _____ Date de Naissance : _____
Prénom : _____ Classe : _____



NOM : _____ Date de Naissance : _____
Prénom : _____ Classe : _____



NOM : _____ Date de Naissance : _____
Prénom : _____ Classe : _____

REGIME

- Allocataire CAF (régime général) :
▪ NOM et Prénom du référent :
▪ N° d'allocataire :
▪ Quotient Familial :

 Autre Régime :
 MSA
 Autre, précisez :.....

SITUATION FAMILIALE

- Marié(e)
 Pacsé(e)
 Couple
 Célibataire
 Divorcé(e)
 Veuf(ve)

RESPONSABLES LEGAUX ET ASSURANCE



NOM d'usage :	NOM :
Prénom :	Qualité (père, mère, ...):
Adresse :	
Code postal :	Ville :
Téléphone fixe :	Portable :
Adresse mail :	
Profession :	Téléphone professionnel :



NOM d'usage :	NOM :
Prénom :	Qualité (père, mère, ...):
Adresse :	
Code postal :	Ville :
Téléphone fixe :	Portable :
Adresse mail :	
Profession :	Téléphone professionnel :

ASSURANCE

Enfant 1	Enfant 2	Enfant 3
<input type="checkbox"/> Responsabilité civile <input type="checkbox"/> Individuelle accident	<input type="checkbox"/> Responsabilité civile <input type="checkbox"/> Individuelle accident	<input type="checkbox"/> Responsabilité civile <input type="checkbox"/> Individuelle accident
Compagnie d'assurance :	Compagnie d'assurance :	Compagnie d'assurance :
Numéro de contrat :	Numéro de contrat :	Numéro de contrat :

AUTORISATIONS

AUTORISATION DE SORTIE

*A noter : les enfants ne seront remis aux personnes autorisées que sur présentation d'une carte d'identité.
De plus, il est conseillé de prévenir l'accueil lorsqu'il sera prévu que ces personnes viennent rechercher l'enfant.*

Enfant 1	Enfant 2	Enfant 3
NOM : Prénom :	NOM : Prénom :	NOM : Prénom :
Autorisé à rentrer seul : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	Autorisé à rentrer seul : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	Autorisé à rentrer seul : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Mon(mes) enfant(s) ne pourra(ont) quitter l'accueil que s'il(s) est(sont) accompagné(s) de :		
NOM, Prénom et qualité :		
NOM, Prénom et qualité :		
NOM, Prénom et qualité :		

Je soussigné, assume l'entièbre responsabilité de cette autorisation et décharge l'association Familles Rurales Einville et Environs de toutes responsabilités après la sortie de l'accueil.

AUTORISATION DE PHOTOGRAPHIE

Je soussigné, autorise les représentants de l'Association Familles Rurales Einville et Environs à publier et utiliser les photos, les films et les enregistrements audio sur lesquelles figurent mon (mes) enfant(s) qui seraient prises dans le cadre de l'activité périscolaire, pour l'année 2021-2022, soit du 02/09/21 au 07/07/22.

Celles-ci pourront être utilisées pour tout support d'information relatif à la promotion des activités organisées par l'association Familles Rurales ou sur tout autre support (Internet, revues, supports municipaux ou autre support de presse, ...).

A noter que ces prises de vue ne pourront être ni vendues, ni utilisées à d'autres fins que celles mentionnées ci-dessus.

Enfant 1	Enfant 2	Enfant 3
NOM : Prénom :	NOM : Prénom :	NOM : Prénom :
<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

AUTORISATION DE VOYAGE ET TRANSPORT

Je soussigné, autorise mon(mes) enfant(s) à voyage en transport individuel (voiture ...) :

Enfant 1	Enfant 2	Enfant 3
NOM : Prénom :	NOM : Prénom :	NOM : Prénom :
<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

Je soussigné, autorise mon(mes) enfant(s) à voyage en transport collectif (bus, ...) :

Enfant 1	Enfant 2	Enfant 3
NOM : Prénom :	NOM : Prénom :	NOM : Prénom :
<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

AUTORISATION D'URGENCE

Je soussigné autorise les responsables de Familles Rurales de à présenter mon(mes) enfant(s) à un médecin en cas de soin à donner d'urgence et si nécessaire sous anesthésie, ainsi qu'à le laisser sous la responsabilité de l'accompagnateur à sa sortie. Je m'engage à rembourser les frais médicaux, chirurgicaux et pharmaceutiques éventuels.

Coordonnées des personnes à contacter en cas d'incapacité à joindre les parents :

NOM : Prénom :	Téléphone : Qualité :
NOM : Prénom :	Téléphone : Qualité :
NOM : Prénom :	Téléphone : Qualité :

SIGNATURE

Je soussigné, en ma qualité de de(s) l'enfant(s), certifie exactes les informations remplies dans les autorisations de sortie, de photographie, de voyage et transport et d'urgence.

Fait à :
Le :

Signature :



FICHE SANITAIRE DE LIAISON

1 - ENFANT

NOM : _____

PRÉNOM : _____

DATE DE NAISSANCE : _____

GARÇON FILLE

DATES ET LIEU DU SÉJOUR :

CETTE FICHE PERMET DE RECUEILLIR DES INFORMATIONS UTILES PENDANT LE SÉJOUR DE L'ENFANT ;
ELLE ÉVITE DE VOUS DÉMUNIR DE SON CARNET DE SANTÉ ET VOUS SERA RENDUE À LA FIN DU SÉJOUR.

2 - VACCINATIONS (se référer au carnet de santé ou aux certificats de vaccinations de l'enfant).

VACCINS OBLIGATOIRES	oui	non	DATES DES DERNIERS RAPPELS	VACCINS RECOMMANDÉS	DATES
Diphthérite				Hépatite B	
Tétanos				Rubéole-Oreillons-Rougeole	
Poliomyélite				Coqueluche	
Ou DT polio				Autres (préciser)	
Ou Tétracoq					
BCG					

SI L'ENFANT N'A PAS LES VACCINS OBLIGATOIRES JOINDRE UN CERTIFICAT MÉDICAL DE CONTRE-INDICATION

ATTENTION : LE VACCIN ANTI-TÉTANIQUE NE PRÉSENTE AUCUNE CONTRE-INDICATION

3 - RENSEIGNEMENTS MÉDICAUX CONCERNANT L'ENFANT

L'enfant suit-il un **traitement médical** pendant le séjour ? oui non Si oui joindre une **ordonnance** récente et les **médicaments** correspondants (*boîtes de médicaments dans leur emballage d'origine marquées au nom de l'enfant avec la notice*)

Aucun médicament ne pourra être pris sans ordonnance.

L'ENFANT A-T-IL DEJA EU LES MALADIES SUIVANTES ?

RUBÉOLE	VARICELLE	ANGINE	RHUMATISME ARTICULAIRE AIGÜ	SCARLATINE
OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>				
COQUELUCHE	OTITE	ROUGEOLE	OREILLONS	
OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>				

ALLERGIES : ASTHME oui non MÉDICAMENTEUSES oui non
ALIMENTAIRES oui non AUTRES.....

PRÉCISEZ LA CAUSE DE L'ALLERGIE ET LA CONDUITE À TENIR (si automédication le signaler)

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

INDIQUEZ CI-APRÈS :

LES DIFFICULTÉS DE SANTÉ (MALADIE, ACCIDENT, CRISES CONVULSIVES, HOSPITALISATION, OPÉRATION, RÉÉDUCATION) EN PRÉCISANT LES DATES ET LES PRÉCAUTIONS À PRENDRE.

4 - RECOMMANDATIONS UTILES DES PARENTS

VOTRE ENFANT PORTE-T-IL DES LENTILLES, DES LUNETTES, DES PROTHÈSES AUDITIVES, DES PROTHÈSES DENTAIRES, ETC... PRÉCISEZ.

.....
.....
.....
.....

5 – RESPONSABLE DE L'ENFANT

NOM..... PRÉNOM

ADRESSE (PENDANT LE SÉJOUR).....

TÉL. FIXE (ET PORTABLE), DOMICILE : BUREAU :

NOM ET TÉL. DU MÉDECIN TRAITANT (FACULTATIF).....

Je soussigné, responsable légal de l'enfant, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise le responsable du séjour à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de l'enfant.

Date : _____

Signature :

A REMPLIR PAR LE DIRECTEUR A L'ATTENTION DES FAMILLES

COORDONNÉES DE L'ORGANISATEUR DU SÉJOUR OU DU CENTRE DE VACANCES

.....
.....
.....

OBSERVATIONS

.....
.....
.....

AUTRES INFORMATIONS

INSCRIPTIONS ANNUELLES

Il est possible d'inscrire votre(s) enfant(s) directement à l'année. Pour ce faire, il vous suffit de compléter le planning ci-dessous :

		Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Enfant 1	Matin	h	h		h	h
	Midi					
	Soir	h	h		h	h
Enfant 2	Matin	h	h		h	h
	Midi					
	Soir	h	h		h	h
Enfant 3	Matin	h	h		h	h
	Midi					
	Soir	h	h		h	h

BUS SCOLAIRE

Transport en Bus :

Oui Non

Ligne de bus :

.....

FACTURATION

Pour la facturation, souhaitez-vous recevoir vos factures :

- Par mail à l'adresse :
 Par courrier



L'adhésion à l'association Familles Rurales de 23.50 € est obligatoire. Elle est valable pour l'ensemble de la Famille et ses activités et dans toutes les associations Familles Rurales de France.
Celle-ci sera facturée chaque année en janvier de l'année.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Afin d'assurer les meilleures conditions de sécurité et d'accueil, aucun enfant ne pourra être accueilli sans un dossier d'inscription complet.

Une fois la première inscription réalisée, les directeurs des accueils vous fourniront les identifiants nécessaires pour accéder au Portail Familles et ainsi pouvoir finaliser votre inscription, gérer vos informations, vos réservations et vos règlements avec facilité.

Pour vous accompagner dans l'utilisation de l'application ou pour toute information complémentaire, les directeurs restent disponibles par mail et par téléphone.

DELAIS D'INSCRIPTION

L'inscription pour les accueils matin ou soir devront se faire **au plus tard la veille à 16h**.

Contraints par la commande des repas, les inscriptions pour le temps de midi devront être réalisées **au moins 7 jours à l'avance**.

Afin de veiller à la sécurité maximum pour la prise en charge de vos enfants, il est **indispensable que les inscriptions et/ou annulations soient transmises à l'équipe de direction** à l'Espace Enfance « Les Brasseries » à Einvile – 03 83 74 50 43 – enfancejeunesse.einville@famillesrurales.org et non à l'enseignant de votre enfant.

FACTURATION ACCUEIL PÉRISCOLAIRE MATIN ET SOIR

Pour éviter les frais trop importants pour les Familles, l'Association facture au $\frac{1}{4}$ d'heure de garde pour les accueils du matin et du soir (à partir de 16h30 pour permettre d'assurer le goûter des enfants) .

Tout quart d'heure entamé est dû.

Les annulations aux différents accueils pourront se faire le jour même avant 8h30 auprès de l'Espace Enfance « Les Brasseries », ou sur le Portail Familles la veille avant 16 heures. Il est impératif d'annuler l'inscription de votre enfant. En cas d'absence non justifiée et sans certificat médical, l'accueil sera facturé.

Votre facture mensuelle sera disponible sur le Portail Familles, le 5 du mois suivant. Celle-ci est à régler à régler à réception, directement via le Portail Familles. Vous pouvez aussi régler en chèques CESU, ANCV, chèque bancaire, espèces (faire l'appoint) ou virement.

IMPORTANT : *crédit d'impôts possible pour frais de garde des jeunes enfants (-6 ans), justificatif disponible dans votre espace, rubrique Finances.*

Attention au retard de paiement : Sans règlement malgré les rappels, votre/vos enfant(s) ne pourront plus être accueilli.

Si vous êtes en difficultés, n'hésitez pas à prendre contact rapidement avec l'Association afin de trouver ensemble les meilleures solutions (échéancier, trouver des aides complémentaires...).

A défaut de règlement, l'Association se réserve le droit de ne plus accueillir le ou les enfants.

SANTE ET SECURITE

Afin d'assurer la sécurité de chacun, aucun enfant ne pourra être accueilli en cas de maladie contagieuse.

Les enfants devront respecter le protocole sanitaire en vigueur, notamment avec le port du masque pour les enfants à partir de 6 ans.

En cas de maladie non contagieuse et nécessitant un traitement, celui-ci pourra lui être donné uniquement sur présentation de l'ordonnance correspondante. Aucun traitement médical ne sera administré sans l'ordonnance d'un médecin et les médicaments doivent être dans leur emballage d'origine annoté au nom de l'enfant.

Afin que l'équipe puisse réagir en fonction des besoins de votre enfant, en cas d'allergie, notamment alimentaire, un certificat médical et/ou un protocole d'accueil spécifique pourra être demandé à l'inscription.

Un registre d'infirmérie est tenu à jour. Tous les incidents survenus seront enregistrés sur le registre et seront signalés aux Parents lors de leur arrivée s'il s'agit d'incident bénin ou en temps réel si celui-ci le nécessite.

En cas d'accident ou de situation qui nécessiterait une réaction urgente pour la santé de votre enfant, l'équipe de direction, conformément à la réglementation en vigueur pour ce type de structure, s'engage à assurer les étapes suivantes :

- A protéger l'enfant
- A alerter les Secours, l'Association et les parents
- A assurer une présence permanente auprès de l'enfant jusqu'à l'arrivée des secours et des parents

Si la situation n'est pas une urgence pour la vie de l'enfant (fièvres, chute...), les parents seront informés afin de définir ensemble la meilleure organisation et pouvoir venir le chercher s'ils le peuvent.

A la fin de chaque accueil, les enfants ne pourront être confiés qu'aux responsables légaux ou aux personnes dont le nom est précisé par les parents sur le dossier. Si une autre personne devait venir chercher votre enfant, pensez à en informer l'équipe à l' « Espace Enfance ».

VIVRE ENSEMBLE

Familles Rurales Einville et Environs pense ses accueils périscolaires et extrascolaires comme des lieux de vie où les enfants vont pouvoir évoluer et vivre des expériences sociales importantes.

Les équipes ont plaisir à imaginer des projets, des jeux et des organisations qui leur permettent d'évoluer au mieux dans leur environnement et de profiter de leur accueil. La journée des enfants est parfois longue, il est donc important de proposer des activités, libres ou accompagnées, qui respectent le rythme de chacun.

L'association reste vigilante à permettre à chaque enfant de trouver sa place au sein des accueils. Il est donc imaginable de construire un accueil adapté à des besoins spécifiques si nécessaire et dans la mesure du possible, notamment pour les enfants en situation de handicap. N'hésitez pas à en échanger avec les professionnels.

Comme tout espace collectif, il s'appuie néanmoins sur des règles de bien vivre ensemble. Aussi, il est demandé à chaque enfant de respecter l'ensemble des personnes (adultes et enfants) et du matériel qui est mis à leur disposition.

Les enfants sont sous la responsabilité des directeurs, qui sont chargés de poser le cadre et de prendre les décisions nécessaires au bien-être et à la sécurité de chacun.

Les enfants sont tenus de respecter les règles de fonctionnement et de vie fixées par l'équipe éducative ainsi que les locaux et le matériel mis à disposition par l'Association.

Afin de proposer un accueil de qualité, les enfants doivent s'interdire tout geste ou parole qui porterait atteinte aux autres enfants et aux personnes chargées de l'encadrement.

En cas de dégradation, la réparation des dommages sera à la charge de la Famille.

Si le comportement d'un enfant venait à perturber gravement et de façon durable le fonctionnement et la vie collective de l'accueil, les parents et la direction de l'association en seront avertis. Une rencontre pourra être proposée pour en échanger et trouver ensemble une solution qui convienne tant à l'enfant qu'au fonctionnement de l'accueil.

Toutefois, si le comportement persiste, une exclusion pourra être décidée par l'association dans un souci de protection des autres enfants et du fonctionnement.

PEDAGOGIE

Chaque accueil s'appuie sur un projet pédagogique. Celui-ci précise à la fois les conditions d'accueil, les valeurs de l'association et de l'équipe pédagogique et l'organisation tout au long de l'année. Il reste disponible sur demain auprès des directeurs.

Familles Rurales Einville et Environs est affilié à la Fédération Départementale Familles Rurales et souhaite s'associer aux différents acteurs du territoire. Certaines actions pourront donc être organisées en collaboration avec d'autres structures.

La Fédération Départementale de Meurthe et Moselle accompagne l'ensemble des accueils périscolaires autour de la réalisation d'un Journal des Périscolaires qui est régulièrement diffusé auprès des Familles.

OBJETS PERSONNELS

Les appareils électroniques (téléphones portables, appareils multimédias, jeux vidéo...) sont strictement interdits durant les temps d'accueil.

L'équipe ne peut être tenue responsable de la perte ou casse des jouets et objets personnels apportés par les enfants durant les temps d'accueil.

Il est vivement conseillé de marquer les vêtements et sacs des enfants à leur nom pour éviter toute confusion et faciliter la restitution en cas d'oubli.

PERSONNEL

Les équipes des différents accueils périscolaires et extrascolaires du Sânon sont constituées de personnels formés (BPJEPS, BAFD, BAFA et CAP Petite Enfance) en respect de la réglementation en vigueur, imposée par la Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (DRAJES), anciennement DDCS.

QUELS CONTACTS

L'équipe reste disponible pour échanger quotidiennement avec vous sur le déroulement de la journée de votre enfant mais aussi sur des préoccupations ou des questions plus précises que vous pourriez avoir. N'hésitez pas à prendre contact par téléphone ou à prendre rendez-vous si vous en ressentez le besoin !

Coupon à compléter et à remettre avec le dossier d'inscription de votre enfant

Je soussigné(e) Mr ou Mme..... atteste avoir pris connaissance du présent règlement concernant l'activité périscolaire.

Fait à Le/...../.....

Signatures des parents :